



#### **Bienvenue à la Ville de Mirabel!**

Tu souhaites faire partie d'une municipalité dynamique et en pleine expansion?  
Tu aimes travailler dans un environnement qui favorise la collaboration et le travail d'équipe?  
Les défis te motivent et tu aimes faire avancer les choses?  
Ça tombe bien, nous sommes à la recherche d'une perle!

Comptant près de 65 000 citoyens, parmi les plus jeunes de la province, Mirabel est la 18<sup>e</sup> ville en importance au Québec et est reconnue pour la qualité de vie, les grands espaces et la proximité de la nature.

Viens rejoindre une municipalité pleine de vie, on a hâte de te parler!

À Mirabel, on M la vie!

## **Agent de prévention**

Titre du poste : Agent de prévention

Service : Sécurité incendie

Domaine d'emploi : Sécurité incendie

Statut : Pompier

Nombre de poste : 2

Numéro de concours : J0324-1207

Date d'affichage : Le 3 juillet 2024

Date de fin d'affichage : Le 21 juillet 2024

Nom du recruteur principal : Marie-Hélène Ratthé Chloé Laniel

#### **Nature du travail :**

La Ville de Mirabel est à la recherche de personnes intéressées par des postes réguliers à temps plein à la fonction d'agent de prévention au Service de la sécurité incendie.

Sous l'autorité des chefs aux opérations, l'agent de prévention:

- Procède à la mise à jour des plans d'intervention en collaboration avec l'ensemble du Service;
- Analyse et exige des plans de sécurité incendie et d'évacuation;
- Effectue les tournées de prévention et d'inspection pour les risques élevés et très élevés sur le territoire;
- Procède à l'inspections de bâtiments commerciaux, industriels, institutionnels et publics afin de faire appliquer les règlements, codes et lois en matière de sécurité incendie;
- Rédige des rapports d'inspection, émet les avis de recommandation et assure le suivi;
- Effectue un suivi des actions prises relativement au schéma de couverture de risques;
- Participe à la révision de la réglementation municipale sur la prévention des incendies;
- Peut être appelé à participer au combat des incendies;
- Accomplit toute autre tâche reliée à sa fonction ou demandée par la direction.

#### **Exigences :**

- Détenir un diplôme d'études collégiales (DEC) ou une attestation d'études collégiales (AEC) en prévention des incendies ou un certificat universitaire en technologies en prévention des incendies (il est à noter que les candidats ne possédant pas la formation demandée ci-avant, mais qui sont prêts à s'engager à l'obtenir dans un délai convenu avec la direction du Service pourraient être considérés);
- Détenir un diplôme d'études professionnelles (DEP) en intervention en sécurité incendie ou la formation de Pompier 1 et Pompier 2 reconnues par l'École nationale des pompiers du Québec (il est à noter que les candidats ne possédant pas la formation demandée ci-avant pourraient être considérés à la condition de se conformer aux dispositions applicables au Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal);
- Posséder un minimum d'une (1) année d'expérience pertinente en prévention;
- Détenir un permis de conduire de classe 4a valide;
- Habilité à lire des plans et devis et connaissance de la structure des bâtiments;
- Avoir une très bonne connaissance des lois, normes, codes, règlements et orientations ministérielles en matière de sécurité incendie;
- Aptitudes et traits de personnalité appropriés, tels que le jugement, l'autonomie, l'entregent et l'initiative;
- Bonne capacité d'adaptation et être un agent de changement;
- Bonne qualité du français écrit et parlé;
- Bonne connaissance des logiciels informatiques, notamment Word, Excel et capacité à apprendre facilement les différents autres logiciels reliés à la tâche;
- Connaissances des logiciels Target et Visio seront considérées comme des atouts.

**Horaire de travail :**

Les heures de travail sont de huit heures (8 h 00) à midi (12 h 00) et de treize heures (13 h 00) à seize heures trente (16 h 30) du lundi au vendredi.

**Conditions de travail :**

Le salaire et les avantages sociaux sont établis selon les dispositions de la convention collective en vigueur.

**INSCRIPTION**

Pour visualiser l'offre d'emploi, veuillez suivre le lien hypertexte suivant :

<https://clients.njoyn.com/CL4/xweb/XWeb.asp?tbtoken=YVpYQBwXCBp2ZgR2TSdTCFtBchZEcCVbekggUVp6E2FfUEJoLURud2pxcgbUxRbQHMQWw%3D%3D&chk=ZVpaShw%3D&clid=71993&Page=JobDetails&Jobid=J0324-1207&BRID=369702&lang=2>

Pour postuler, vous devez au préalable créer votre profil dans la section « Mon Profil » avant la date de fin d'affichage et appuyer sur le bouton « Postuler maintenant » au bas de l'écran. Toutes les demandes d'emploi doivent être soumises via le site Internet de la Ville de Mirabel et être accompagnées d'une lettre expliquant votre intérêt pour ce poste. Toute candidature incomplète ou reçue par courriel, par télécopieur ou par courrier sera refusée.

La Ville de Mirabel propose un environnement de travail où le respect, la diversité, l'équité et l'inclusion sont des valeurs premières. Nous invitons toutes personnes qualifiées à présenter leur candidature, en particulier les femmes, les membres de minorités visibles et ethniques, les autochtones et les personnes en situation de handicap. Également, n'hésitez pas à nous faire part d'arrangements spéciaux nécessaires, advenant que vous soyez invités à un processus de sélection.

Veuillez noter que le genre masculin est utilisé dans l'unique but d'en alléger la lecture. Nous ne communiquerons qu'avec les candidats retenus en entrevue.